

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2004

L'An Deux Mille Quatre, le 29 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 29 Juin 2004, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.
Secrétaire : Madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Valérie ROMAIN, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Doris HUCHEDÉ, Éliane CARLES, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Patrice MANGIONE, Anne-Marie ROSÉ.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Jean CAYRE), Christian BONZI (Pouvoir à Laurence PUJOL), Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET (Pouvoir à Barbara DESVALS-BARBEY), Thierry ASTOULS (Pouvoir à Claude RAMON), Max AMIEL, Gérard POUJADE (Pouvoir à Patrice MANGIONE).

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Gérard SOULOMIAC.

Le quorum : 31

Votants : 36

Conformément à la Loi, Monsieur le Président quitte la séance et ne participe pas aux votes des projets de délibérations portant approbation du Compte Administratif du Budget Général et des Comptes Administratifs des Budgets Annexes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ces délibérations sont soumises au vote par Monsieur Robert GAUTHIER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en charge des Finances.

Il réintègre le Conseil pour l'approbation du Compte de Gestion du Budget Général.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 4 / 68 - 2004 et N° 4 / 69 - 2004 et ne participe pas au vote de ces dernières.

Il réintègre le Conseil avant la lecture du rapport de la délibération N° 4 / 70 - 2004.

Monsieur Jean CAYRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 4 / 68 - 2004 et ne participe pas au vote de cette dernière. Il réintègre le Conseil avant la lecture du rapport de la délibération N° 4 / 69 - 2004.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 4 / 73 - 2004 : CONTRAT D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS -
PROGRAMMATION ANNÉE 1 - 2004

Pilote : Organisation financière

Autres services concernés : Mission Prospective et développement territorial
Urbanisme, habitat, cadre de vie
Sports

PUBLIE LE

- 6 JUL. 2004

Monsieur Marcel COULIOU, rapporteur

Lors de sa séance du 20 Janvier 2004, le Bureau communautaire a donné un avis favorable à la maquette financière de la programmation de l'année 1 - 2004 du Contrat d'agglomération de l'Albigeois.

Cette maquette financière, qui précise les montants des financements prévus par les différents partenaires, a été approuvée par le Comité régional de programmation des politiques territoriales, le 20 janvier 2004.

Il y a lieu maintenant de formaliser la programmation de l'année 1 et je vous propose :

↳ D'approuver le document "Programmation année 1 - 2004" qui reprend la maquette financière ainsi que les fiches des différentes actions retenues au titre de l'année 1 - 2004 du Contrat d'agglomération (les montants indiqués étant ceux qui étaient affichés au 20 janvier 2004).

↳ Et d'autoriser le Président à signer ce document.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Contrat d'agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

APPROUVE le document "Programmation année 1 - 2004".

AUTORISE le Président à signer ce document.

REÇU LE

- 5 JUL. 2004

PREFECTURE DU TARN



Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÉS

CONTRAT D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

2004-2006

PROGRAMMATION ANNEE 1

2004

Le contrat d'agglomération de l'Albigeois a été signé le 22 janvier 2004.

L'article 2 du Contrat d'agglomération présentait globalement les mesures et sous-mesures à mettre en œuvre dans la logique de la stratégie du Projet d'agglomération soit de ses cinq axes stratégiques :

- 1 - Concevoir et développer un modèle urbain d'excellence couvrant l'ensemble du territoire communautaire.
- 2 - Favoriser le développement du niveau général de compétences humaines des populations de la communauté albigeoise facilitant ainsi ses capacités d'évolution et de prospérité.
- 3 - Développer l'animation et le dynamisme communautaire pour favoriser la constitution d'une identité collective et son rayonnement.
- 4 - Développer l'attractivité de la communauté sur le plan économique, touristique et démographique.
- 5 - Rechercher des créateurs de richesses de haut niveau, d'envergure et de prestige pour donner à la communauté albigeoise les points d'appui de son développement futur.

L'article 6 a précisé les modalités d'intervention financière des partenaires et l'article 7 a prévu que son programme cadre ferait l'objet d'une mise en œuvre par programme opérationnel annuel.

Le présent programme porte sur l'année 1 - 2004 du Contrat d'agglomération de l'Albigeois et a été validé par le Comité départemental des politiques territoriales, le 19 janvier 2004, et par le Comité régional de programmation des politiques territoriales, le 20 janvier 2004

Vu

- la décision du Conseil départemental des politiques territoriales du 19 janvier 2004,
- la décision du Comité régional de programmation des politiques territoriales du 20 janvier 2004,
- la décision de la Commission permanente du Conseil général du Tarn du 13 février 2004,
- la décision de la Commission permanente du Conseil régional de Midi-pyrénées du 14 février 2004,
- la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du

Les partenaires du Contrat d'agglomération de l'Albigeois décident de conclure le programme d'actions de l'année 1 - 2004.

Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées,

**Le Président de la Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois,**

Jean DAUBIGNY.

Michel MALATERRE-FOURES.

**Le Président du Conseil général du
Tarn,**

**Le Président du Conseil Régional de
Midi-Pyrénées,**

Thierry CARCENAC.

Martin MALVY.

MAQUETTE FINANCIERE

PROGRAMMATION ANNEE 1 - 2004

AXE 1 : CONCEVOIR ET DEVELOPPER UN MODELE D'URBANISME D'EXCELLENCE

Mesure 2 - Définir et développer un concept d'espace de vie cohérent

Sous-mesure 2 - Restructuration des centres de village en forte croissance démographique

N°	Progr.	M.O.	Coût H.T.	M.O.	%	Départ.	%	Région	%	Etat	%	(1)	U.E.	%	Autres	%
1.2.2.1	2004	Lescur	110 270,00 €	53 266,51 €	19,95	22 000,00 €	12,68	13 984,00 €	12,68				21 000,00 €	19,04		
1.2.2.2	2004	Lescur	105 652,17 €	107 659,17 €	10,00	29 100,00 €	19,95						48 913,00 €	25,00		
1.2.2.3	2004	Lescur	17 500,00 €	14 130,00 €	80,00			3 370,00 €	20,00							
1.2.2.4	2004	Lescur	25 000,00 €	20 200,00 €	80,00			4 800,00 €	20,00							
1.2.2.5	2004	Salles	125 002,04 €	195 255,00 €	155,00	61 100,00 €	23,34	30 153,00 €	23,34				100 950,00 €	23,34		
Total sous-mesure 2																
			417 625,12 €					52 307,00 €								

Sous-mesure 5 - Restructuration des quartiers dans les zones de grande densité urbaine

N°	Progr.	M.O.	Coût H.T.	M.O.	%	Départ.	%	Région	%	Etat	%	(1)	U.E.	%	Autres	%
1.2.5.1	2004	Albi	265 000,00 €	135 200,00 €	50,00								88 000,00 €	40,00		
1.2.5.2	2004	Albi	265 000,00 €	75 000,00 €	28,00	21 000,00 €	7,92			77 000,00 €	29,08		92 000,00 €	35,00		
Total sous-mesure 5																
			480 000,00 €	200 200,00 €		21 000,00 €		0,00 €		77 000,00 €			180 000,00 €		0,00 €	

Mesure 3 - Le traitement paysager et environnemental des sites et des espaces naturels, ruraux et intermédiaires

Sous-mesure 4 - Aménagement du Tarn et de ses affluents

N°	Progr.	M.O.	Coût H.T.	M.O.	%	Départ.	%	Région	%	Etat	%	(1)	U.E.	%	Autres	%
1.3.4.1	2004	Saint-Julien	21 891,00 €	13 394,00 €	35,00	2 315,00 €	10,56	1 852,00 €	8,44				4 390,00 €	20,00		
Total sous-mesure 4																
			21 891,00 €	13 394,00 €		2 315,00 €		1 852,00 €		0,00 €			4 390,00 €		0,00 €	

Sous-mesure 6 - Valorisation des sites remarquables

N°	Progr.	M.O.	Coût H.T.	M.O.	%	Départ.	%	Région	%	Etat	%	(1)	U.E.	%	Autres	%
1.3.6.1	2004	Albi	348 145,00 €	89 828,00 €	20,00			1 385 659,00 €	15,00	104 745,00 €	30,00		174 812,00 €	50,00		
1.3.6.2	2004	Albi	9 237 785,00 €					37 210,00 €	12,40				3 233 225,00 €	35,00		
1.3.6.3	2004	Albi	300 000,00 €	187 790,00 €				255 375,00 €	15,00	400 000,00 €	11,75		75 000,00 €	25,00		
1.3.6.4	2004	Albi	3 065 000,00 €					850 200,00 €	10,00	2 901 723,00 €	34,13		2 135 881,00 €	25,13		
1.3.6.5	2004	SMANL	8 892 000,00 €	257 615,00 €				2 558 454,00 €		3 405 498,00 €			6 470 931,00 €			
Total sous-mesure 6																
			21 793 941,00 €													

Mesure 4 - Qualifier les voies d'accès et de circulation de l'agglomération

Sous-mesure 3 - Valorisation des pénétrantes et des entrées d'agglomération

N°	Progr.	M.O.	Coût H.T.	M.O.	%	Départ.	%	Région	%	Etat	%	(1)	U.E.	%	Autres	%
1.4.3.1	2004	Albi	790 000,00 €	440 057,00 €				31 043,00 €	3,80	162 450,00 €	20,41		192 450,00 €			
Total sous-mesure 3																
			790 000,00 €	440 057,00 €				31 043,00 €		162 450,00 €			192 450,00 €		0,00 €	

Sous-mesure 5 - Développement des circulations douces

N°	Progr.	M.O.	Coût H.T.	M.O.	%	Départ.	%	Région	%	Etat	%	(1)	U.E.	%	Autres	%
1.4.5.1	2004	Albi	112 595,00 €	39 499,00 €	35,00	28 100,00 €		16 887,00 €	15,00				28 100,00 €	24,06		
Total sous-mesure 5																
			112 595,00 €	39 499,00 €		28 100,00 €		16 887,00 €		0,00 €			28 100,00 €		0,00 €	

Mesure 5 - Améliorer les réseaux de l'agglomération

Sous-mesure 1 - Optimisation des réseaux d'information et de communication (Haut et très haut débit)

N°	Progr.	M.O.	Coût H.T.	M.O.	%	Départ.	%	Région	%	Etat	%	(1)	U.E.	%	Autres	%
1.5.1.1	2004	Albi	1 913 000,00 €	634 550,00 €				0,00 €		271 950,00 €	15,00		905 500,00 €	50,00		
Total sous-mesure 1																
			1 913 000,00 €	634 550,00 €				0,00 €		271 950,00 €			905 500,00 €		0,00 €	

Mesure 6 - Développer les équipements collectifs de l'agglomération

Sous-mesure 2 - Construction, extension, rénovation d'équipements structurants

N°	Progr.	M.O.	Coût H.T.	M.O.	%	Départ.	%	Région	%	Etat	%	(1)	U.E.	%	Autres	%
1.6.2.1	2004	Albi	700 000,00 €	397 000,00 €				128 000,00 €					175 000,00 €	25		
1.6.2.2	2004	Albi	897 000,00 €					179 400,00 €	20,00							
1.6.2.3	2004	Albi	152 450,00 €													
1.6.2.4	2004	C2A	1 498 700,00 €	300 105,00 €	17,77	163 000,00 €	12,23	374 875,00 €	25,00	265 320,00 €	17,77		374 800,00 €	25,00		
1.6.2.5	2004	Castelnau-de-Levis	187 924,00 €	41 891,00 €	25,00								41 891,00 €	25,00		
1.6.2.6	2004	Castelnau-de-Levis	1 768 900,57 €	26 851,00 €				240 455,00 €	13,44	138 000,00 €	7,71		843 970,00 €	50,00		
1.6.2.7	2004	Saint-Julien	40 093,00 €	24 000,00 €	60,00	16 000,00 €	40,00						23 940,00 €	10,00		
1.6.2.8	2004	SVOM Arhès-Lescur	235 000,00 €	45 798,00 €	20,00			35 097,00 €	15,00	404 320,00 €			1 458 940,00 €			
Total sous-mesure 2																
			5 478 957,57 €			788 437,00 €		409 772,00 €								

69

70

71

72

PRESENTATION DES ACTIONS

AXE 1

CONCEVOIR ET DEVELOPPER UN MODELE D'URBANISME D'EXCELLENCE

MESURE 2 - DEFINIR ET DEVELOPPER UN CONCEPT D'ESPACE DE VIE COHERENT

**Sous-mesure 2 - Restructuration des centres de villages en forte
croissance démographique**

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 2 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Requalification de l'espace urbain et aménagement du bourg centre		
Maître d'ouvrage :	VILLE DE LESCURE		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Réaliser une opération globale de requalification du Centre Bourg, de la RN 88 (entrée Nord de l'agglomération) jusqu'à la Maison de retraite afin de renforcer l'identité fédératrice de ce secteur de la commune.

Etablir une Charte qualité applicable à l'ensemble des travaux d'aménagement et de valorisation des espaces publics de l'opération.

Descriptif :

Etudes préalables à la requalification du Centre Bourg
 Aménagement des "Terrasses du Tarn - Phase 1 : démolition du bâtiment de la cité minière
 Rénovation adaptée des voies du centre ancien - Phase 1 : rues du Mur et Gasquié
 Extension-rénovation de l'éclairage public - partie de la tranche B
 Création d'une liaison intergénération avec l'aire de loisirs

Calendrier de réalisation :

2003- 2004

Nature des dépenses :	Coûts en € H.T
Etude CAUE	4 000,00
Aménagement des "Terrasses du Tarn"	5 518,40
Rénovation adaptée des voies du centre ancien	31 103,68
Extension-rénovation de l'éclairage public	19 230,77
Création d'une liaison intergénération avec l'aire de loisirs	50 418,06
Total :	110 270,91

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat	Région	Départ. ²	Autres	M.O.	TOTAL
A	21 000€		13 984 €	22 000 €		53 286,91 €	110 270,91 €
%	19,04		12,68	19,95		48,33	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

2 : Sous réserve d'inscription au titre du Fonds de Développement Territorial.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Préconisations d'aménagement des espaces publics, cahier des charges d'aménagement, étude opérationnelle.

Fiche-Action : 1.2.2.2

Année : 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 2 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Rénovation de la salle communale		
Maître d'ouvrage :	VILLE DE LESCURE		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Adapter cet équipement public communal à l'augmentation de sa fréquentation. Offrir une gamme riche de services à la population, favorisant la vie collective.

Descriptif :

Rénovation intérieure de la salle communale, mise aux normes et adaptation de ses installations techniques.

Calendrier de réalisation :

2004 : travaux de rénovation et d'adaptation des installations techniques de la salle communale

Nature des dépenses :	Coûts en € H.T
Travaux de rénovation et d'adaptation des installations techniques	195 652,17
Total :	195 652,17

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat	Région ³	Départ. ²	Autres	M.O.	TOTAL
A	48 913,00			39 100,00		107 639,17	195 652,17 €
%	25,00			19,98		55,02	100

- 1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.
- 2 : Sous réserve d'inscription au titre du Fonds de Développement Territorial.
- 3 : Attente des conclusions du schéma d'équipement communautaire (relatif aux salles de proximité) en cours d'élaboration et si favorable taux de participation entre 15 et 20 %.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Fiche-Action : 1.2.2.3

Année : 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 2 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :		Acquisition - réhabilitation maison HBCM	
Maître d'ouvrage :		VILLE DE LESCURE	
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Participer à la diversification de l'offre en logements sur la commune et favoriser une mixité sociale de l'habitat. Intégrer la réalisation de logement locatif social dans le projet global de requalification du Centre bourg.

Descriptif :

Acquisition d'une maison des HBCM située en Centre bourg, dans l'objectif de sa réhabilitation en logement locatif social.

Calendrier de réalisation :

2004 : acquisition immobilière,
étude de faisabilité de l'opération en logement locatif social.
2005 : réalisation programme de travaux de réhabilitation

Nature des dépenses :	Coûts en H.T
Acquisition maison HBCM	17 500 €
Total :	17 500 €

Plan de financement :

	U.E.4	Etat	Région	Départ.	Autres	M.O.	TOTAL
A			3 370 €			14 130 €	17 500 €
%			20,00			80,00	100

4 : Le montant de ces acquisitions pourra être intégré ultérieurement dans l'assiette subventionnable des travaux d'aménagement.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Projet global d'acquisition - réhabilitation d'un ensemble immobilier, en logements locatifs sociaux.

Fiche-Action : 1.2.2.4

Année : 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 2 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Acquisition - réhabilitation maison Pardo		
Maître d'ouvrage :	VILLE DE LESCURE		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Participer à la diversification de l'offre en logements sur la commune et favoriser une mixité sociale de l'habitat. Intégrer la réalisation de logement locatif social dans le projet global de requalification du Centre bourg.

Descriptif :

Acquisition d'une maison située en Centre bourg, dans l'objectif de sa réhabilitation en logement locatif social.

Calendrier de réalisation :

2004 : acquisition immobilière,
étude de faisabilité de l'opération en logement locatif social.
2005 : réalisation programme de travaux de réhabilitation

Nature des dépenses :	Coûts en € H.T
Acquisition maison Pardo	25 000
Total :	25 000

Plan de financement :

	U.E.4	Etat	Région	Départ.	Autres	M.O.	TOTAL
A			4 800 €			20 200 €	25 000 €
%			20,00			80,00	100

4 : Le montant de ces acquisitions pourra être intégré ultérieurement dans l'assiette subventionnable des travaux d'aménagement.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Projet global d'acquisition - réhabilitation d'un ensemble immobilier, en logements locatifs sociaux.

Fiche-Action : 1.2.2.5

Année : 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 2 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Création d'un espace de vie autour du stade de football, salle des fêtes, bibliothèque, espace numérique		
Maître d'ouvrage :	Ville de SALIES		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Offrir un espace public attractif favorisant la fréquentation de ces équipements communaux et la vie collective du village.

Descriptif :

Aménagements paysagers des espaces publics, pose d'éclairage public et de mobilier urbain extérieur.

Calendrier de réalisation :

2004 : travaux

Nature des dépenses :	Coûts en € HT
Travaux d'aménagement et mobilier urbain	129 202,04
Total :	129 202,04

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat	Région	Départ. ⁵	Autres	M.O.	TOTAL
A	30 153 €		30 153 €				129 202,04 €
%	23,34		23,34				100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

5 : Montant à déterminer dans le cadre du Fonds de Développement Territorial.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Amélioration de l'attractivité et de l'accessibilité à ces équipements publics de proximité.

Sous-mesure 5 - Restructuration des quartiers dans les zones de grande densité urbaine

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 2 S/MESURE : 5			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Construction de la maison de quartier du Castelveil		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Mettre à la disposition des habitants du quartier un équipement convivial pour favoriser l'animation sociale du quartier.

Descriptif :

Création d'une maison de quartier.

Calendrier de réalisation :

2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Maîtrise d'œuvre et travaux	209 000 €
Equipement mobilier	13 000 €
Total estimé :	222 000 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat	Région	Départ.	Autres	M.O.	TOTAL
A	88 800 €					133 200 €	222 000 €
%	40,00					40,00	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Appropriation de l'équipement par les habitants
Fréquentation - Nombre d'activités - Associations accueillies

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 2 S/MESURE : 5			Référence autre procédure ou programme : Contrat de ville Albi-Saint-Juéry
Intitulé du projet :	Poursuite de l'aménagement du mail et des espaces contigus - Cantepau Nord		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Poursuivre l'aménagement du mail de Cantepau Nord et des espaces contigus

Réalisation d'équipements de quartier favorisant la vie sociale dans les quartiers

Descriptif :

Aménagement paysager de la fin du mail et des espaces contigus

Calendrier de réalisation :

2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Travaux	265 000 €
Total estimé :	265 000 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat ¹	Région	Départ. ⁶	Autres	M.O.	TOTAL
A	92 000€	77 000 €		21 000 €		75 000 €	265 000 €
%	35,00	29,06		7,92		28,02	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

6 : Sous réserve d'inscription au titre du contrat Atouts Tarn.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Appropriation des espaces par les habitants
Soutien à l'activité du centre commercial de Cantepau Nord

MESURE 3 - LE TRAITEMENT PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL DES SITES ET DES ESPACES NATURELS, RURAUX ET INTERMEDIAIRES

Sous-mesure 4 - Aménagement du Tarn et de ses affluents

Fiche-Action : 1.3.4.1

Année : 1

Référence Contrat :		Référence autre procédure ou programme :	
AXE : 1	MESURE : 3	S/MESURE : 4	
Intitulé du projet :	Restauration du ruisseau des Fargues Etudes		
Maître d'ouvrage :	VILLE DE SAINT-JUERY		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Préservation de l'environnement le long de ce ruisseau (faune et flore). Restauration de la ripisylve et de la végétation des berges.
Protection des berges
Amélioration de la qualité de l'eau

Descriptif :

Etude diagnostic de la dynamique du ruisseau, les usages associés au ruisseau, le patrimoine naturel (réalisée en 2003).

Etude de faisabilité géotechnique comportant 3 phases :

- reconnaissance du site et sondages
- dimensionnement des ouvrages de confortement
- maîtrise d'œuvre (aide au montage du dossier d'impact enquête publique)

Calendrier de réalisation :**2004 : Poursuite des Etudes**

Nature des dépenses :	Coûts H.T.
Conseil et assistance enquête publique	4 000 €
Elaboration dossier enquête	8 423 €
Etude de faisabilité géotechnique	9 528 €
Total :	21 951 €

Plan de financement :

	U.E. ₁	Etat	Région	Départ. ⁷	Autres	M.O.	TOTAL
A	4 390 €		1 852 €	2 315 €		13 394 €	21 951 €
%	20,00		8,44	10,55		61,01	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

7 : Avis favorable de principe sous réserve du contenu technique du programme (25 % des études).

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

La commune est touchée par un PPR effondrement des berges : la restauration de ce ruisseau rentre dans ce cadre.
Amélioration de la qualité de l'eau.

Sous-mesure 6 - Valorisation des sites remarquables

Fiche-Action : 1.3.6.1

Année : 1

Référence Contrat : AXE : I MESURE : 3 S/MESURE : 6			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Aménagement de la place Sainte Cécile et de ses abords Phase 1 Partie 1		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Mise en valeur de l'héritage historique du site. Participation à l'identité de l'agglomération
Participation au développement économique et touristique de l'agglomération

Descriptif :

Etudes préalables, concours de maîtrise d'œuvre, concertation 2003

Calendrier de réalisation :

2001-2003

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Etudes préalables	194 764 €
Frais de concours de maîtrise d'œuvre	112 235 €
Concertation 2003	42 146 €
Total :	349 145 €

Plan de financement :

	U.E.	Etat	Région	Départ.	Autres	M.O.	TOTAL
A	174 572 €	104 745 €				69 828 €	349 145 €
%	50,00	30,00				20,00	100

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Lancement des travaux en 2004

Référence Contrat : AXE : I MESURE : 3 S/MESURE : 6			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Aménagement de la place Sainte Cécile et de ses abords Phase 1 Partie 2		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Mise en valeur de l'héritage historique du site. Participation à l'identité de l'agglomération
Participation au développement économique et touristique de l'agglomération

Descriptif :

Enquête publique 2003
Etude complémentaire (impacts sur le projet de circulation
Travaux d'aménagement place Sainte Cécile et rue de la Maîtrise-place Monseigneur Mignot-rue de la
Temporalité
Missions spécifiques (renouvellement urbain et graphisme)

Calendrier de réalisation :

2004-2006

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Enquête publique et étude complémentaire	48 086 €
Maîtrise d'œuvre et autres prestations intellectuelles	1 204 810 €
Travaux	7 698 000 €
Missions spécifiques	286 900 €
Total estimé :	9 237 796 €

Plan de financement :

	U.E. ¹⁻⁹	Etat ⁸	Région	Départ. ⁶	Autres	M.O.	TOTAL
A	3 233 228 €		1 385 669 €	1 385 669 €			9 237 796 €
%	35,00		15,00	15,00			100

- 1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.
6 : Sous réserve d'inscription au titre du contrat Atouts Tarn.
8 : FNADT de niveau national en attente d'information.
9 : Sur la mesure 8.2 : montant à discuter avec l'échelon régional.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Adéquation du projet aux objectifs fixés
Impact sur l'activité commerciale du centre ville d'Albi
Impact sur l'activité touristique du centre historique (dont le Musée Toulouse-Lautrec), du centre ville élargi, de l'agglomération
Impact sur les déplacements (piétons, automobiles) en centre ville
Impact sur l'identité de l'agglomération vers l'extérieur (niveau régional, national, international) : Image d'excellence

Fiche-Action : 1.3.6.3

Année : 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 3 S/MESURE : 6			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Centre historique Aménagement de la rue de la Croix blanche		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Accompagner l'opération de requalification du centre historique en poursuivant l'aménagement des rues semi-piétonnes afin d'assurer la continuité du traitement des surfaces.

Descriptif :

Réfection des surfaces.
Réhabilitation du réseau d'eau potable.

Calendrier de réalisation :

2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Travaux	300 000 €
Total estimé :	300 000 €

Plan de financement :

	U.E.1	Etat	Région	Départ.	Autres	M.O.	TOTAL
A	75 000 €		37 210 €			187 790 €	300 000 €
%	25,00		12,40			62,60	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Participation à l'image d'excellence du centre historique
Impact sur l'activité touristique du centre historique
Impact sur les déplacements en centre ville

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 3 S/MESURE : 6			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Rénovation du marché couvert		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Réhabiliter le marché couvert afin de redynamiser le commerce dans le centre ville d'Albi

Descriptif :

Travaux de réaménagement du marché couvert (réagencement du rez-de-chaussée, ouverture du sous-sol, liaison avec le parking souterrain)

Comité de pilotage composé de la Ville d'Albi, de la CCI, de l'association du marché couvert, de l'architecte-urbaniste M. BAILLY et du bureau d'études économiques AID Observatoire.

Calendrier de réalisation :

Etudes : 2003

Travaux : 2003-2005

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Etudes préalables	173 000 €
Déplacement de l'aire de stationnement des autocars de tourisme	42 000 €
Aménagement d'un marché couvert provisoire	360 000 €
Action de communication en faveur du commerce	50 000 €
Reprise en sous-œuvre du marché couvert	828 000 €
Réhabilitation du marché couvert	1 952 000 €
Total estimé :	3 405 000 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat ¹	Région ¹⁰	Départ.	Autres	M.O.	TOTAL
A	851 250 €	400 000 €	255 375 €				3 405 000 €
%	25,00	11,75	15,00				100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

10 : Cette somme correspond au financement à 15 % de la tranche 2004 de l'opération soit 1 702 500 euros étant entendu que la Région financera la totalité de l'opération à hauteur de 15 % de la somme totale de 3 405 000 euros.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Qualité de l'aménagement - nombre de commerçants accueillis - fréquentation
Intégration dans l'aménagement d'ensemble de la place Sainte Cécile et de ses abords

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 3 S/MESURE : 6			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Rénovation du Musée Toulouse-Lautrec		
Maître d'ouvrage :	Syndicat Mixte d'Aménagement du Musée Toulouse-Lautrec		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Contribuer au développement culturel et touristique
Accroître l'attractivité du territoire

Descriptif :

Agrandissement des espaces d'exposition et de fréquentation du public
Création d'espaces techniques liés aux œuvres
Création d'un parcours muséographique cohérent
Création d'espaces pour la conservation des œuvres

Calendrier de réalisation :

2002-2006

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Travaux	8 502 000 €
Total estimé :	8 502 000 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat ¹	Région ¹¹	Départ. ²²	Autres	M.O.	TOTAL
A	2 136 881 €	2 901 723 €	850 200 €	1 306 598 €	1 306 598 €		8 502 000 €
%	25,13	34,13	10,00	15,37	15,37		100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

11 : La participation est susceptible de passer à 15 % si l'Union Européenne ne participe pas au financement du projet.

22 : Correspond à la participation du Conseil général en qualité de Maître d'ouvrage.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Augmentation de la fréquentation
Qualité de l'accueil
Rayonnement de l'agglomération

MESURE 4 - QUALIFIER LES VOIES D'ACCES ET DE CIRCULATION DE L'AGGLOMERATION

Sous-mesure 3 - Valorisation des pénétrantes et des entrées d'agglomération

Fiche-Action : 1.4.3.1

Année : 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 4 S/MESURE : 3			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Route de Cordes - Entrée de ville		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Créer une entrée de l'agglomération de qualité pour marquer son identité.

Descriptif :

Mise en profil urbain de la route de Cordes du rond-point d'Atlantis à la rue Capitaine Julia (trottoirs, aménagements paysagers).

Calendrier de réalisation :

2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Travaux	796 000 €
Total estimé :	796 000 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat ¹	Région	Départ. ¹²	Autres	M.O.	TOTAL
A	162 450 €	162 450 €	31 043 €			440 057 €	796 000 €
%	20,41	20,41	3,90			55,28	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

12 : Rappel de la participation départementale au titre des travaux de voirie déjà réalisés : 170 000 euros.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Qualité du traitement paysager.

Sous-mesure 5 - Développement des circulations douces

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 4 S/MESURE : 5			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Création de sentiers urbains de promenades et randonnées Aménagement du sentier de Caussels		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Créer des circulations pédestres en ville et dans l'agglomération

Descriptif :

Création d'un sentier de promenade sur les berges du ruisseau de Caussels dans sa section aval.

Calendrier de réalisation :

2003-2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Travaux	112 586 €
Total :	112 586 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat	Région	Départ. ⁶	Autres	M.O.	TOTAL
A	28 100 €		16 887 €	28 100 €		39 499 €	112 586 €
%	24,96		15,00	24,96		35,08	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

6 : Sous réserve d'inscription au titre du contrat Atouts Tarn.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Création du cheminement piétonnier dans la section aval du ruisseau de Caussels
Utilisation de ce sentier

MESURE 5 - AMELIORER LES RESEAUX DE L'AGGLOMERATIONS

Sous-mesure 1 - Optimisation des réseaux d'information et de communication (haut et très haut débit)

Fiche-Action : 1.5.1.1

Année : 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 5 S/MESURE : 1			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Réalisation d'un réseau à haut débit municipal Tranche 2		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Développer l'accès aux nouvelles technologies et à leur usage en déployant une infrastructure locale numérique.

Utiliser une partie de cette infrastructure comme support de réseau indépendant pour interconnecter les bâtiments communaux.

Descriptif :

A la suite de la tranche 1 (2002-2003) qui a permis la pose de l'infrastructure de génie civil sur la boucle sud-centre, la tranche 2 consistera en :

- la réalisation de la boucle sud-centre du réseau municipal indépendant,
- la pose d'infrastructure de génie civil pour les boucles nord-centre et est-centre,
- la réalisation des boucles nord-centre et est-centre du réseau municipal indépendant

Calendrier de réalisation :

2003-2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Infrastructure de génie civil	973 000 €
Infrastructure (équipements réseaux)	437 000 €
Mise en œuvre du backbone des trois boucles	473 000 €
Total :	1 813 000 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat ¹	Région ¹³	Départ.	Autres	M.O.	TOTAL
A	906 500 €	271 950 €				634 550 €	1 813 000 €
%	50,00	15,00				35,00	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

13 : Les services instructeurs se rapprocheront du MO pour revoir le dossier.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Développement de l'usage des TIC
Arrivée de nouveaux opérateurs de télécommunications
Réalisation du réseau municipal indépendant

MESURE 6 - DEVELOPPER LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS DE L'AGGLOMERATION

**Sous-mesure 2 - Construction, extension, rénovation d'équipements
structurants**

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 6 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Création d'un terrain synthétique de football Stadium municipal		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Augmenter le temps d'utilisation des installations de plein air par les clubs et les scolaires (primaire et secondaire).

Participer au développement et à l'accès d'équipements collectifs de qualité sur l'agglomération.

Descriptif :

Création d'un terrain synthétique de football et de grand jeu sur un terrain annexe du Stadium municipal.

Calendrier de réalisation :

Travaux : 2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Maîtrise d'œuvre et travaux	700 000 €
Total estimé :	700 000 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat	Région	Départ. ⁶⁻¹⁴	Autres	M.O.	TOTAL
A	175 000 €			128 000 €		397 000 €	700 000 €
%	25,00			18,29		56,71	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

6 : Sous réserve d'inscription au titre du contrat Atouts Tarn.

14 : Participation alternative du Département aux charges de fonctionnement des équipements sportifs des collèges.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Fréquentation de l'installation.

Augmentation de la pratique du football et des sports extérieurs sur l'agglomération.

Permettre un travail technique de haut niveau.

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 6 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Rénovation des installations d'athlétisme du stadium municipal d'Albi		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Créer une structure permettant l'entraînement quotidien des athlètes venant d'une partie du département du Tarn, la tenue de stages et de compétitions de niveau régional et national.
Participer au développement et à l'accès d'équipements collectifs de qualité sur l'agglomération.

Descriptif :

Réfection de la piste d'athlétisme et des aires d'élan des sautoirs.
Réaménagement des sautoirs.
Implantation de nouvelles aires de lancer.
Création de portails, aménagements électriques.

Projet établi en lien avec l'Entente des Clubs de l'Albigeois et soutenu par la Fédération d'athlétisme.

Projet déposé en 2003 auprès du FNDS (Etat), de la Région Midi-Pyrénées (mesures sectorielles) et du Département du Tarn.

Calendrier de réalisation :

2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Etudes et maîtrise d'œuvre	117 000 €
Travaux	780 000 €
Total :	897 000 €

Plan de financement :

	U.E.	Etat	Région ¹⁵	Départ. ⁶⁻¹⁴	Autres	M.O.	TOTAL
A				174 900 €			897 000 €
%				19,50			100

6 : Sous réserve d'inscription au titre du contrat Atouts Tarn.

14 : Participation alternative du Département aux charges de fonctionnement des équipements sportifs des collèges.

15 : Sous réserve de l'accord de la convention de mise à disposition des lycées.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Reconnaissance du projet par les instances de la Fédération d'athlétisme.
Fréquentation des installations.
Organisation de manifestations sportives.

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 6 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Aménagement d'un Espace Jeunes Albigeois		
Maître d'ouvrage :	Ville d'Albi		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Créer un espace ouvert aux jeunes accueillant des activités de niveau communal et dépassant le niveau communal (Bureau Information Jeunesse de l'Albigeois, studios de répétitions).

Créer un lieu d'information et d'échanges, d'activité et de création ainsi que de diffusion culturelle.

Descriptif :

Regrouper dans l'ensemble immobilier de la M.J.C. et dans les bâtiments adjacents, aux côtés de la M.J.C. et du Pôle Jeunesse de la Ville, un certain nombre d'organismes associatifs œuvrant en direction des jeunes.

Opération menée en partenariat avec la M.J.C. d'Albi.

Calendrier de réalisation :

Acquisition : 2003

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Acquisition	152 450 €
Total estimé :	152 450 €

Plan de financement :

	U.E.	Etat	Région	Départ. ¹⁶	Autres	M.O.	TOTAL
A						152 450 €	152 450 €
%						100,00	100

16 : Garanties d'emprunt du Département + participation de 29 449,74 euros.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Fréquentation des jeunes.

Offre de services nouveaux en direction des jeunes.

Fiche-Action : 1.6.2.4

Année : 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 6 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Rénovation de la piscine communautaire		
Maître d'ouvrage :	Communauté d'Agglomération de l'Albigeois		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Favoriser le développement et l'accès d'équipements collectifs en rénovant la piscine communautaire située sur la commune de Saint-Juéry

Descriptif :

Réfection des bâtiments existants.
Réfection des bassins.
Reprise du chauffage.
Reprise du traitement de l'eau.

Calendrier de réalisation :

Etudes du Maître d'œuvre : 2003
Travaux : 2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Maîtrise d'œuvre et études	153 000 €
Travaux	1 345 700 €
Total estimé :	1 498 700 €

Plan de financement :

	U.E.	Etat	Région	Départ. ¹⁷	Autres	M.O.	TOTAL
A	374 600 €	266 320 €	374 675 €	183 000 €		300 105 €	1 498 700 €
%	25,00	17,77	25,00	12,21		20,02	100

17 : Acquis CP 8/11/2002.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Qualité de la rénovation
Fréquentation

Fiche-Action : 1.6.2.5

Année 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 6 S/MESURE : 2		Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Projet d'agrandissement et de développement du circuit de Puech Rampant	
Maître d'ouvrage :	Castelnau de Lévis	
Interlocuteur technique :		

Objectif :

Pérenniser et développer les épreuves de moto-cross

Descriptif :

Aménagement des terrains
 Réalisation réseaux d'eau et d'électricité
 Construction de blocs sanitaires et aire de lavage des motos
 Pose de conteneurs pour tri sélectif

Calendrier de réalisation :

2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T
Acquisitions foncières	4 275 €
Travaux	157 358 €
Conteneurs et divers	6 291 €
Total :	167 924 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	État	Région	Départ. ¹⁸	Autres	M.O.	TOTAL
A	41 981 €			41 981 €	41 981 €	41 981	167 924 €
%	25,00			25,00	25,00	25,00	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

18 : Somme à répartir entre le Département et la Région.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Fréquentation
 Qualité des installations

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 6 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme : Contrat de ville Albi Saint Juéry
Intitulé du projet :	Création d'un complexe social, éducatif et de loisirs près de Pratviel		
Maître d'ouvrage :	VILLE DE SAINT-JUERY		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Réunir dans un même lieu à la fois social, éducatif et de loisirs, tout près d'un quartier relevant de la politique de la Ville, plusieurs acteurs concourant au développement harmonieux de la vie sociale.

Descriptif :**Construction d'un complexe social, éducatif et de loisirs.**

Cette structure comprendra :

- un centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans qui fonctionnera les mercredis, pendant les petites et les grandes vacances et en tant que centre de loisirs associé à l'école pendant le temps péri-scolaire.
- Un local pour l'association du 3^{ème} âge.
- Un local pour une association proposant des travaux manuels tels que couture, tricotage, peinture sur soie...
- Des locaux destinés à l'association Harmonie St Eloi pour des cours de musique et répétitions de l'orchestre.
- Un local pour l'association les Restos du cœur qui fonctionne pendant la période d'hiver.

Calendrier de réalisation :

2003 : étude de faisabilité-procédure du concours pour le choix du maître d'œuvre.

2004 : poursuite des études par le maître d'œuvre et procédure d'appel d'offres jusqu'à fin juillet 2004
: commencement exécution des travaux en septembre 2004

2005 : septembre, fin des travaux

Nature des dépenses :	Coûts en HT
Etude de faisabilité (2003)	11 738,57€
Relevé topo, sondage sol	3 640,00 €
Honoraires candidats suite à concours	15 252,00 €
Honoraires architecte	158 990,00 €
Honoraires bureaux études (contrôle et SPS)	14 280,00 €
Travaux	1 585 000,00 €
Total :	1 788 900,57 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat ¹	Région ³	Départ. ¹⁹	Autres	M.O.	TOTAL
A	843 970 €	138 000 €		240 456 €			1 788 900,57 €
%	50,00	7,71		13,44			100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'égibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

3 : Attente des conclusions du schéma d'équipement communautaire (relatif aux salles de proximité) en cours d'élaboration et si favorable taux de participation entre 15 et 20 %.

19 : Politique de la ville.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Fréquentation du centre
Equilibre social des familles

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 6 S/MESURE : 2			Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Aménagement d'une piste d'athlétisme au stade de l'Albaret		
Maître d'ouvrage :	Ville de SAINT-JUERY		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Répondre aux besoins de la section athlétisme
Compléter les offres en matière de sport sur la commune de Saint-Juéry

Descriptif :

Prolongement de la piste existante de 4 couloirs de 100 mètres en tour de piste de 400 en pouzzolane
Décapage de la terre végétale sur 25 cm d'épaisseur
Fourniture et mise en place d'un géotextile
Empierrement en gravillons 6/20 gris sur 12 cm
Fourniture et mise en place de sable 0/4, 0/6 sur 5 cm
Fourniture et mise en place de pouzzolane rouge 0/5 sur 6 cm

Calendrier de réalisation :

2004

Nature des dépenses :	Coûts en HT
Aménagement de la piste d'athlétisme	40 000 €
Total :	40 000 €

Plan de financement :

	U.E.	Etat	Région	Départ. 5-14	Autres	M.O.	TOTAL
A				16 000 €		24 000 €	40 000 €
%				40,00		60,00	100

5 : Montant à déterminer dans le cadre du Fonds de Développement Territorial.

14 : Participation alternative du Département aux charges de fonctionnement des équipements sportifs des collèges.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Fiche-Action : 1.6.2.8

Année : 1

Référence Contrat : AXE : 1 MESURE : 6 S/MESURE : 2		Référence autre procédure ou programme :
Intitulé du projet :	Création d'une crèche intercommunale	
Maître d'ouvrage :	SIVOM Arthès Lescure	
Interlocuteur technique :		

Objectif :

Développer l'offre d'accueil en matière de petite enfance sur les communes d'Arthès et de Lescure

Descriptif :

Construction d'une crèche et aménagement des espaces extérieurs

Calendrier de réalisation :

2004

Nature des dépenses :	Coûts en € H.T
Travaux de construction	191 701
VRD	36 246
Espaces verts	1 234
Clôtures	4 802
Total :	233 983

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat	Région	Départ. ²⁰	Autres	M.O.	TOTAL
A	23 398 €		35 097 €		128 690 €	46 798 €	233 983 €
%	10		15,00		55,00	20,00	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

20 : Participation à 10% en cas de non prise en compte par l'Union européenne.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Accueil d'un nombre supplémentaire d'enfants, amélioration de la fonctionnalité et de la qualité de vie pour les enfants et le personnel.

Sous-mesure 3 - Construction, extension, rénovation de salles de proximité

Il est convenu que les actions :

1.6.3.1 - Extension de la salle polyvalente de Cambon d'Albi

1.6.3.2 - Création d'un espace d'animation culturelle et de services publics de Carlus

feront l'objet d'un examen au titre de l'année 1 bis.

AXE 5

CONCEVOIR ET DEVELOPPER UN MODELE D'URBANISME D'EXCELLENCE

Référence Contrat :			Référence autre procédure ou programme :
AXE : 5	MESURE :	S/MESURE :	
Intitulé du projet :	Recherche des créateurs de richesse Chargé de mission		
Maître d'ouvrage :	Communauté d'Agglomération de l'Albigeois		
Interlocuteur technique :			

Objectif :

Rechercher des créateurs de richesse de haut niveau, d'envergure et de prestige

Descriptif :

Recrutement chargé de mission

Calendrier de réalisation :

2004

Nature des dépenses :	Coûts en H.T.
Chargé de mission	40 000 €
Matériel	3 000 €
Total estimé :	43 000 €

Plan de financement :

	U.E. ¹	Etat	Région	Départ.	Autres	M.O.	TOTAL
A	12 900 €					30 100 €	43 000 €
%	30,00					70,00	100

1 : Les prévisions financières de l'Etat et de l'Union Européenne ne constituent pas des affectations de crédit. Chaque dossier devra faire l'objet d'une instruction technique particulière; la programmation ferme de chaque opération sera conditionnée à l'éligibilité de l'assiette et à la disponibilité des crédits.

Indicateurs d'évaluation ou/et de résultat :

Nombre de contacts
Mise en place d'une stratégie